



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 28 JANVIER 2020 à 20h00**

**Présents : 21 - Pouvoirs : 4 – Absents : 2**

Monsieur le Maire procède à l'appel puis fait observer une minute de silence en la mémoire du Capitaine Franck LABOIS, policier de 45 ans, fauché par un fourgon en fuite lors d'une intervention à Bron dans la nuit du 10 au 11 janvier.

#### **I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DECEMBRE 2019**

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

#### **II – COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE DU 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019**

***Le CONSEIL MUNICIPAL prend acte de l'accomplissement de la formalité.***

#### **III – COMMUNICATION 2018 DU BILAN D'ACTIVITES DE LA CCEL**

Le Maire Raphaël IBANEZ, rappelle que conformément à l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Locales, le Président de chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale, doit adresser chaque année au Maire de chaque commune, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

***Le Conseil Municipal prend acte de l'accomplissement de la formalité.***

#### **IV – ATTRIBUTION DE BAIL EXCEPTIONNEL A TITRE PROVISOIRE**

Le Maire Raphaël IBANEZ, rappelle à l'assemblée que par délibérations successives, le conseil municipal a validé et autorisé l'achat de propriétés bâties situées près de la place Charles de Gaulle, à savoir :

- Délibération du 05 Juin 2019            Propriété DEBOURG
- Délibération du 11 Juillet 2019        Propriété FOURNIER
- Délibération du 09 Octobre 2019      Propriété CLAIR/SMITH

Ces logements ont été ou seront libérés prochainement par leurs occupants et dans l'attente de la décision de démolition ou de réhabilitation des immeubles achetés par la Collectivité, Monsieur le Maire propose de les affecter temporairement à usage de « logements d'urgence ».

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

#### **V – MODIFICATION STATUTAIRE DU NOMBRE DE DELEGUES AU SMAAVO**

| DELEGUE TITULAIRE | DELEGUE SUPPLEANT |
|-------------------|-------------------|
| Richard BRIEL     | Didier FLORET     |

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

## **VI- BILAN DE LA POLITIQUE FONCIERE 2019**

Il est présenté à l'assemblée le bilan établi pour l'année 2019 :

### **ACQUISITION de BATIS :**

Délibération n° 2019-6-1 du 5 Juin 2019 :

- Achat de la propriété DEBOURG

Délibération n° 2019-7-2 du 11 Juillet 2019 :

- Achat de la propriété FOURNIER

Délibération n° 2019-10-2 du 9 Octobre 2019 :

- Achat de la propriété CLAIR – SMITH

### **ACQUISITION DE TERRAINS :**

Délibération n° 2019-4-5 du 27 Mars 2019 :

- Achat de la propriété VERSARI

### **ÉCHANGE DE PROPRIÉTÉS :**

Néant.

***Le Conseil Municipal prend acte de l'accomplissement de la formalité.***

## **VII- INFORMATIONS DU MAIRE**

- Prix du SYDER pour l'éclairage de la place Charles De Gaulle
- Journée du Vin le 1<sup>er</sup> et 2 Février à l'Espace Deslyres
- Carnaval 3, 4 et 5 Avril dans le village
- Ouverture du Carnaval le 7 Février à l'Espace Deslyres
- Matinée Bugnes par les Gones et Magnauds le 8 Février au Local Festif
- Cochonnailles le 9 Février au Local Festif
- Reportage Mont Saint Michel le 11 Février au CACF

La séance est levée à 20h13.